

Vos questions / nos réponses

## "Jeune adulte et dépendance"

Par [Profil supprimé](#) Postée le 29/12/2009 08:45

Bonjour, je suis la maman d'un jeune homme de 21 ans qui fume de façon régulière. Je viens d'apprendre qu'il s'adonnait également aux champignons. Avec son père nous sommes divorcés mais conservons un dialogue entre nous. Il est en échec scolaire et social depuis + de 4 ans. Nous ne savons plus quoi faire (après les longs monologues). Merci de nous aider

---

**Mise en ligne le 30/12/2009**

Bonjour,

Nous entendons votre inquiétude par rapport à la situation de votre fils.

La dépendance au cannabis et aux champignons est essentiellement psychologique. Elle traduit la relation que l'utilisateur a avec la drogue qu'il consomme. L'intensité de cette relation varie selon les individus, la fréquence des consommations et les produits eux-mêmes ; des éléments personnels comme un mal être profond ou passager peuvent également intensifier la dépendance psychologique.

Vous dites aussi que votre fils est en échec scolaire et social depuis 4 ans. Il nous paraît difficile d'établir une relation de cause à effet entre les consommations de votre fils et son échec scolaire mais parfois une orientation inadaptée, ne correspondant pas aux désirs du jeune, peut entraîner un désinvestissement scolaire et une démotivation.

Des organismes d'orientation comme la mission locale pourrait aider votre fils à réfléchir à un projet de formation ou à un projet professionnel. Faire un bilan de compétences lui permettrait aussi de faire le point sur ses capacités et ses envies.

Par ailleurs, dans votre mail vous parlez de "monologues". Pour vous aider, vous et le père de votre fils à réinstaurer le dialogue vous pouvez aller gratuitement à une consultation jeunes consommateurs. Ces consultations accueillent les parents et les jeunes confrontés à des consommations de cannabis et d'autres drogues le cas échéant. Vous trouverez les coordonnées de la consultation la plus proche de votre domicile dans le lien ci-dessous.

Enfin, pour avoir du soutien, vous avez également la possibilité d'appeler Drogues Info Service, gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h au 0 800 23 13 13.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[CSAPA du CH d'Hénin Beaumont](#)**

585 Avenue des déportés BP 09  
Centre hospitalier d'Hénin Beaumont  
**62251 HENIN BEAUMONT**

**Tél :** 03 21 08 63 12

**Site web :** [www.ch-henin.fr/](http://www.ch-henin.fr/)

**Substitution :** Du lundi au vendredi (sauf le jeudi 14h-16h30) de 8h30 à 16h30

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h avec rendez-vous (fermeture jeudi matin)

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Horaires identiques que le CSAPA.

[Voir la fiche détaillée](#)